

Compte-rendu Réunion

N° CESE/CR/15_004 du 27 juin 2015

Date réunion :	24 juin 2015
Lieu :	Campus du Plateau de l'Espace - Vernon
Objet :	Assemblée plénière du CESE
Participants :	Voir feuille d'émargements jointe
Pièce(s) jointe(s)	Dossier partagé Google Drive : https://drive.google.com/open?id=0B-TFHo07_ZKtfmI4MVBuOVRzYU5FUgRrWWpoNjkySE5OSXpvRmgwVG9fMkxqQ3dld0RUQkk&authuser=0

Ordre du jour de la réunion :

- Présentation des participants
- Organisation du CESE / Fonctionnement du CESE pour 2015
- Présentation du Contrat d'Agglomération 2014-2020
- Approbation du Contrat d'Agglomération
- Village de marques McArthurGlen
- Ambition - Propositions de travaux pour 2015
- Plan d'actions

Présentation des participants

Excusés : Catherine Picard, J-L Lecomte, F. Decrette, C. Sotty

Représenté : V. Courtois par F. Querrien

Invités : Emilie Boulang, Olivier Gouery

Les participants représentent la société civile : les entreprises privées, les entreprises publiques ou para publiques, les associations, les personnes compétentes ou volontaires.

Organisation du CESE – Fonctionnement pour 2015

L'organisation statutaire est rappelée ainsi que le rôle et la mission du CESE :

- Faciliter la compréhension des enjeux locaux et éclairer les décisions des élus
- Être force de proposition
- Convier une centaine d'acteurs de la société civile pour contribuer à la réflexion

Le président constate une certaine difficulté à mobiliser les acteurs de la société civile liée au fait qu'il s'agit du démarrage ex-nihilo d'une organisation dont l'intérêt n'est pas très bien perçu entre autre du fait que le CESE ne dispose pas d'éléments concrets pour communiquer autour des projets qu'il propose.

Pour pallier cette difficulté, le CESE va démarrer avec un noyau restreint de personnes (20 à 25) volontaires – les participants conviés à la réunion – et travailler sur un programme de propositions concrètes en nombre limité. L'objectif étant de disposer pour fin 2015 d'un document formulant ces propositions. Sur la base de ce document, en 2016, Le CESE pourra recruter et se structurer.

L'assemblée convient que la difficulté à mobiliser la société civile est réelle et ne se constate pas que pour le CESE, exception du monde de l'entreprise autour du développement économique. Elle adhère à la proposition de démarrer en « format restreint ».

Contrat d'Agglomération 2014-2020

Les participants ont pu disposer des 31 fiches actions avant la réunion.

Le président présente une synthèse par domaine (Schémas directeurs, Politique de la ville, Plan Climat Énergie Territorial, Soutien à l'agriculture, Culture, Renouvellement urbain – Foncier, Transports, Tourisme, Numérique, Accueil des entreprises, Reconversion des friches industrielles, Développement du Normandie-Parc) et rappelle la contribution financière de McArthurGlen pour le soutien à l'aménagement local et au commerce de proximité.

L'assemblée adopte à l'unanimité le Contrat d'Agglomération 2014-2020 de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure.

Village de marques McArthurGlen

Afin d'accéder à la demande du GIRV formulée auprès de Sébastien Lecornu, maire de Vernon, président du Conseil départemental, il est créé au sein du CESE, un groupe de travail qui se réunira périodiquement afin de tenir les entreprises informées de l'avancement du projet.

Dans le cadre de la réunion, il est rappelé que le village de marques est un projet d'aménagement du territoire conçu autour de 3 pôles que sont le village de marques McArthurGlen et la Maison des Métiers d'Art, le parc éco-construction, le pôle « voiture passion ». L'intérêt du Comité de pilotage mis en place par le maire de Vernon se justifie de part la nécessité d'assurer une coordination et un suivi efficace des actions à mener par chacun des acteurs (privés, consulaires, collectivités territoriales, administrations). Le comité de pilotage assurera un suivi des procédures administratives et veillera à la prise en compte efficace et partagée des demandes formulées par les porteurs de projets entrepreneuriaux potentiellement intéressés par une implantation sur ou autour du Normandie-Parc ainsi que des demandes formulées en matière d'emplois.

Ambition du CESE – travaux pour 2015

Le CESE ambitionne de :

- formaliser sa réflexion dans le cadre d'un document de stratégie clair et partagé par tous. Ce document est le « Projet de Territoire de la Communauté d'Agglomération des Portes de l'Eure » ;
- contribuer au développement économique du territoire en étant force de proposition et initiateur de projets ;
- proposer de mettre en cohérence développement économique, emploi et formation ;
- contribuer à accroître la notoriété du territoire ;
- examiner les opportunités offertes par la loi sur la « Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) ».

Les travaux proposés aux participants, à conduire sur l'année 2015 sont :

- Proposition 1 : amender le document « Projet de Territoire » pour l'adapter aux évolutions de l'environnement, servir de cadre référence pour l'appréciation de nouvelles actions et fournir aux élus un document plus abouti ;
- Proposition 2 : examiner pour le territoire les opportunités de la loi « Nouvelle Organisation Territoriale de la République » ;
- Proposition 3 : construire un complexe portuaire plutôt dédié à la plaisance sur le site de BATA ;
- Proposition 4 : construire un bateau traditionnel de Seine, en faire un chantier d'insertion et le vecteur d'un évènementiel récurrent pour le territoire ;
- Proposition 5 : implanter à Vernon un musée national dédié au spatial civil et militaire ;
- Proposition 6 : relier le site du futur port de plaisance (BATA) au centre ville et faire de la liaison un démonstrateur des nouveaux véhicules et services de mobilité propres (électriques)
- Proposition 7 : définir quelles formations mettre en place sur le territoire pour mettre en cohérence développement économique, emploi et formation afin de mieux répondre aux besoins des entreprises et dans la perspective de l'implantation du village de marques et des développements connexes qu'il va induire.

Les participants s'accordent sur ce programme de travail et suggèrent de regrouper certaines propositions pour en limiter le nombre à cinq.

Il est demandé au président d'organiser la suite des travaux pour permettre la réunion, en septembre 2015, d'ateliers thématiques sur les propositions ci-dessus.

L'ensemble des questions ayant été traité, l'assemblée plénière est clôturée. Un courrier sera adressé au président de la CAPE pour l'informer de l'approbation du contrat d'Agglo par le CESE.